

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION  
ILE-DE-FRANCE**  
72-74 rue de Reuilly  
75012- PARIS

**COMMISSARIAT AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**CMAR IDF**  
72-74 Rue de Reuilly  
75012 – PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'assemblée générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Ile de France

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION Île-De-France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la chambre à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe comptable :

- Note « Autres éléments significatifs de l'exercice » concernant la provision pour risque relatif au financement des contrats d'apprentissage par les OPCO ;
- Note « Autres éléments significatifs de l'exercice » concernant le changement de présentation du compte de résultat concernant la quote-part de subvention ;
- Note « Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice » concernant l'absence de budget de fonctionnement de la chambre jusqu'au 29 mars 2024.
- Note « Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice » concernant la provision pour restructuration.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêté dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le budget exécuté et dans les documents adressés aux membres élus et aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la chambre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Ile de France.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la chambre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 28 Mai 2024



**Le Commissaire aux Comptes**  
**SOFRACO**  
Josselin NAZON

## Bilan ACTIF

Commissariat aux comptes - Audit

215 rue Samuel Morse - Le Tiroir

Page 3

Montants en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		34000 MONTELLIER SIRET 33346103100027 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	399 203	36 241	362 962		362 962
Concessions, brevets, droits similaires	5 395 930	3 096 265	2 299 665	2 452 359	- 152 694
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	209 400	46 389	163 011		163 011
Avances & acomptes sur immo. Incorporelles					
Terrains	14 375 605	690 418	13 685 189	13 702 485	- 17 296
Constructions	198 224 527	110 307 176	87 917 351	91 602 357	-3 685 006
Installations tech., matériel & outillage industriels	22 855 074	18 403 450	4 451 624	4 178 633	272 991
Autres immobilisations corporelles	41 089 685	34 223 163	6 866 522	7 393 578	- 527 056
Immobilisations en cours	1 649 082		1 649 082	283 904	1 365 178
Avances & acomptes	5 084		5 084	5 084	
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres Participations	218 616		218 616	68 616	150 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	150		150	150	
Prêts	242 542		242 542	242 542	
Autres immobilisations financières	20 770		20 770	20 005	765
<b>TOTAL (I)</b>	<b>284 685 668</b>	<b>166 803 100</b>	<b>117 882 568</b>	<b>119 949 713</b>	<b>-2 067 145</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements	396 025		396 025	348 970	47 055
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés sur commandes	35 936		35 936	70 897	- 34 961
Clients et comptes rattachés	7 637 484	127 116	7 510 368	9 275 182	-1 764 814
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	148 315		148 315	551	147 764
. Personnel	20 039		20 039	18 544	495
. Organismes sociaux	67 330		67 330	36 330	31 000
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	39 006		39 006	57 896	- 18 890
. Autres	12 775 264	45 000	12 730 264	20 162 446	-7 432 182
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	26 801 659	1 524	26 800 135	12 992 397	13 807 738
Disponibilités	27 600 632		27 600 632	36 400 929	-8 800 297
Charges constatées d'avance	619 302		619 302	649 632	- 30 330
<b>TOTAL (II)</b>	<b>76 140 992</b>	<b>173 640</b>	<b>75 967 352</b>	<b>80 014 775</b>	<b>-4 047 423</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>360 826 660</b>	<b>166 976 740</b>	<b>193 849 920</b>	<b>199 964 488</b>	<b>-6 114 568</b>

## Bilan PASSIF

Commissariat aux comptes - Audit

215 rue Samuel Morse - Le Pradel - 34000 Montpellier

PASSIF	31/12/2023 (12 mois)		31/12/2022 (12 mois)		Variation
	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	
<b>Capitaux Propres</b>					
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)					
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	21 366 303		21 366 303		
Ecart de réévaluation	465 939		465 939		
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	20 060 294		20 060 294		
Report à nouveau	70 805 349		69 349 203		1 456 146
Résultat de l'exercice	-238 139		1 456 145		-1 694 284
Subventions d'investissement	53 374 358		57 204 932		-3 830 574
Provisions réglementées					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>165 834 104</b>		<b>169 902 817</b>		<b>-4 068 713</b>
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
<b>TOTAL (II)</b>					
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour risques	4 688 138		5 740 454		-1 052 316
Provisions pour charges	6 678 650		7 419 059		- 740 409
<b>TOTAL (III)</b>	<b>11 366 788</b>		<b>13 159 513</b>		<b>-1 792 725</b>
<b>Emprunts et dettes</b>					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts	694 163		1 221 751		- 527 588
. Découverts, concours bancaires					
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers	18 332		17 234		1 098
. Associés					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	7 377		219		7 158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 914 432		4 793 093		- 878 661
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel	2 346 409		2 234 098		112 311
. Organismes sociaux	2 646 819		2 549 266		97 553
. Etat, impôts sur les bénéfices	107 522		64 277		43 245
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	50 632		9 656		40 976
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés	873 518		1 289 748		- 416 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 458 585		619 916		838 669
Autres dettes	172 201		246 554		- 74 353
Produits constatés d'avance	4 359 037		3 856 345		502 692
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>16 649 028</b>		<b>16 902 157</b>		<b>- 253 129</b>
Ecart de conversion passif (V)					
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>193 849 920</b>		<b>199 954 488</b>		<b>-6 114 568</b>

## Compte de résultat

SOFRACO

 Commissariat aux comptes - Audit  
 215 rue Samuel Morse - 34000 Montpellier - France

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	56 648		56 648	47 073	9 575	20,34
Production vendue services	45 535 196		45 535 196	50 581 782	-5 046 586	-9,98
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>45 591 844</b>		<b>45 591 844</b>	<b>50 628 855</b>	<b>-5 037 011</b>	<b>-9,95</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçue			4 181 649	6 012 132	-1 830 483	-30,45
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			6 362 929	4 391 296	1 971 633	44,90
Autres Produits			39 356 545	31 077 536	8 279 009	26,64
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>95 492 966</b>	<b>92 109 819</b>	<b>3 383 147</b>	<b>3,67</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 443	7 198	-2 755	-38,27
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 460 762	1 372 814	87 948	6,41
Variation de stock matières premières et autres approv.			-47 054	-59 371	12 317	20,75
Autres achats et charges externes			17 342 219	16 038 933	1 303 286	8,13
Impôts, taxes et versements assimilés			4 630 293	4 176 430	453 863	10,87
Salaires et traitements			37 739 023	36 538 463	1 200 560	3,29
Charges sociales			18 269 059	17 245 631	1 023 428	5,93
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 632 229	9 507 428	124 801	1,31
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			116 335	75 882	40 453	53,31
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 056 495	8 565 467	-4 508 972	-52,64
Autres charges			2 115 106	1 603 140	511 966	31,94
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>95 318 909</b>	<b>95 072 015</b>	<b>246 894</b>	<b>0,26</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>174 058</b>	<b>-2 962 197</b>	<b>3 136 255</b>	<b>105,88</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations				22 362	-22 362	-100
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			356 101	109 413	246 688	225,46
Reprises sur provisions et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers</b>			<b>356 101</b>	<b>131 775</b>	<b>224 326</b>	<b>170,23</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			23 464	35 823	-12 359	-34,50
Différences négatives de change			14		14	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières</b>			<b>23 478</b>	<b>35 823</b>	<b>-12 345</b>	<b>-34,46</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>332 623</b>	<b>95 952</b>	<b>236 671</b>	<b>246,66</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>506 681</b>	<b>-2 866 245</b>	<b>3 372 926</b>	<b>117,68</b>

## Compte de résultat

Commissariat aux comptes - Audit

215 rue Samuel Morse - Le Triplet 3

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 SIREN 333 946 464 (12 mois)	PELLIER YVES 030 00027	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	64 803	1 019 852	- 955 049	-93,65
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 959	4 879 994	-4 867 035	-99,72
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 152 972	5 802	4 147 170	N/S
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>4 230 734</b>	<b>5 705 649</b>	<b>-1 474 915</b>	<b>-25,85</b>
Charges exceptionnels sur opérations de gestion	4 867 898	1 112 278	3 755 620	337,65
Charges exceptionnels sur opérations en capital	135	206 704	- 208 569	-99,93
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>4 868 033</b>	<b>1 318 981</b>	<b>3 549 052</b>	<b>269,08</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-637 299</b>	<b>4 386 667</b>	<b>-5 023 966</b>	<b>-114,53</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	107 522	64 277	43 245	67,28
<b>Total des Produits</b>	<b>100 079 802</b>	<b>97 947 242</b>	<b>2 132 560</b>	<b>2,18</b>
<b>Total des charges</b>	<b>100 317 941</b>	<b>96 491 097</b>	<b>3 826 844</b>	<b>3,97</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-238 139</b>	<b>1 456 145</b>	<b>-1 694 284</b>	<b>-116,35</b>
Dont Crédit-bail mobilier		-409	409	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

## Annexes légales

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 193 849 920,15 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 238 139,27 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE présente ses comptes annuels par référence au plan comptable 99-02 ainsi que le référentiel comptable du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (Journal officiel du 26/12/12) tel que défini par arrêté ministériel du 20 décembre 2012.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### a) Immobilisations et provisions

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

#### b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, la provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**c) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**d) Indemnités de fin de carrière**

Le nouveau statut du personnel des Chambres de Métiers entré en vigueur début 2009 prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière proportionnelle à la durée de service pour les agents ayant plus de dix ans de présence.

Cette indemnité est égale à trente points d'indice par douze mois de présence limité à trente ans.

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées et figurent à la date de clôture pour un montant de 2.068.522,10 euros.

Les critères suivants ont été retenus pour la détermination de ces engagements :

Age de départ :	64 ans
Taux d'actualisation :	3,63 %
Taux de croissance des salaires :	2,85 % (taux directeur annuel)
Table de mortalité :	table de mortalité pour les assurances vies
Turn Over :	En fonction des classes d'âges

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat aux comptes - Audit  
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3  
34000 MONTPELLIER  
SIRET 333464030 00027

### Financement des contrats d'apprentissage par les OPCO

A compter du 01/01/2020, le financement des contrats d'apprentissage est déterminé par la branche dont dépend l'employeur de l'apprenti. Nous rappelons qu'au titre du 1er semestre 2020, des factures groupées ont été établies pour les contrats stockés, c'est-à-dire les contrats signés avant le 31/12/2019.

A compter du 1er septembre 2020, les factures aux OPCO doivent être établies individuellement.

L'OPCO enregistre le contrat et envoie au CFA un accord de financement pour chaque contrat d'apprentissage avec un échéancier de facturation. Les informations sont saisies sur YPAREO et les facturations à l'OPCO sont faites à chaque échéance.

Au cours de l'année 2022 le CFA de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE a regroupé le service facturation, encaissements et relances dans une cellule spécialisée basée à Saint-Germain-Laval. Le déploiement de cette cellule s'est opéré de la manière suivante :

- CFA 75, CFA 77, CFA 78 au titre des années scolaires 2021/2022 et 2022/2023 ;
- CFA 93, CFA 94, CFA 95 uniquement la rentrée scolaire 2022/2023.

Il reste un retard important dans la réception et la cohérence des prises en charge ainsi que dans la facturation au titre des exercices 2021/2022 et 2022/2023.

Le CFA de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION Ile-De-France en tire les conséquences suivantes :

- Constatation d'une charge exceptionnelle sur les produits OPCO au titre des contrats résiliés dont la date de début est supérieure à 360 jours par rapport à la date de clôture de l'exercice et en l'absence de facturation. Cette charge s'élève au 31 décembre 2023 à 4.737 K€.
- Provision de 50 % des produits OPCO constatés au titre des contrats de l'année scolaire 2022/2023 sans prise en charge depuis plus de 360 jours par rapport à la date de clôture de l'exercice et en l'absence de facturation. Cette provision s'élève au 31 décembre 2023 à 1.285 K€.

De plus à la clôture de l'exercice 2023, le CFA de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION ILE DE FRANCE a constaté des créances sur les clients OPCO importantes, malgré les relances déjà effectuées.

Aussi, le CFA de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE DE France :

- Constate une provision pour risque de 2.074 k€

Le montant de la provision pour risque au 31 décembre 2023 s'élève donc à 3.359 K€ contre 4.392 K€ en 2022.

Le montant des produits OPCO provisionné s'établit au 31 décembre 2023 par la répartition suivante :

- Produits à recevoir pour : 9.890 K€,
- Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2.199 K€.

### Changement de présentation du compte de résultat :

La CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION Ile-De-France a procédé à la modification suivante pour faire bonne suite à une demande de CMA France :

Afin d'obtenir une lisibilité explicite du résultat d'exploitation il a été décidé que la quote-part de subvention virée au compte de résultat antérieurement comptabilisé en résultat exceptionnel via le compte 777... serait désormais comptabilisé par un compte de reprise de provision.

Ci-dessous l'impact de présentation du compte de résultat 2023 et 2022 (avec prise en compte du changement de méthode sur les compte de 2022 également).

**Compte de résultat** Commissariat aux comptes - Audit  
**avec changement de méthode 2022 et 2023** 215 rue Samuel Morse - Le Triade 3  
 34000 MONTPELLIER  
 SIRET 333464030 00027

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	56 648		56 648	47 073	9 575	20,34
Production vendue services	45 535 196		45 535 196	50 581 782	-5 046 586	-9,98
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>45 591 844</b>		<b>45 591 844</b>	<b>50 628 855</b>	<b>-5 037 011</b>	<b>-9,95</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues			4 181 649	6 012 132	-1 830 483	-30,45
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			6 362 929	8 625 390	-2 262 461	-26,23
Autres Produits			39 356 545	31 077 536	8 279 009	26,64
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>95 492 966</b>	<b>96 343 913</b>	<b>- 850 947</b>	<b>-0,88</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 443	7 198	- 2 755	-38,27
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 460 762	1 372 814	87 948	6,41
Variation de stock matières premières et autres approv.			-47 054	-59 371	12 317	20,75
Autres achats et charges externes			17 342 219	16 038 933	1 303 286	8,13
Impôts, taxes et versements assimilés			4 630 293	4 176 430	453 863	10,87
Salaires et traitements			37 739 023	38 538 463	1 200 560	3,29
Charges sociales			18 269 059	17 245 631	1 023 428	5,93
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 632 229	9 507 428	124 801	1,31
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			116 335	75 682	40 453	53,31
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 058 495	8 565 467	-4 508 972	-52,64
Autres charges			2 115 106	1 603 140	511 966	31,94
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>95 318 909</b>	<b>95 072 015</b>	<b>246 894</b>	<b>0,26</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>174 058</b>	<b>1 271 898</b>	<b>-1 097 840</b>	<b>-86,32</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations				22 362	- 22 362	-100
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			356 101	109 413	246 688	225,46
Reprises sur provisions et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers</b>			<b>356 101</b>	<b>131 775</b>	<b>224 326</b>	<b>170,23</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			23 464	35 823	- 12 359	-34,50
Différences négatives de change			14		14	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières</b>			<b>23 478</b>	<b>35 823</b>	<b>- 12 345</b>	<b>-34,46</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>332 623</b>	<b>95 952</b>	<b>236 671</b>	<b>246,66</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>506 681</b>	<b>1 367 850</b>	<b>- 861 169</b>	<b>-62,96</b>

**Compte de résultat (suite)**  
**avec changement de méthode 2022 et 2023**

**SOFRACO**  
 Commissariat aux comptes - Audit  
 14 rue Cassin - Le Triade 3  
 34000 MONTPELLIER  
 SIRET 333464030 00027  
 Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	64 803	1 019 852	- 955 049	-93,65
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 959	445 900	- 432 941	-97,09
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 152 972	5 802	4 147 170	N/S
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>4 230 734</b>	<b>1 471 554</b>	<b>2 759 180</b>	<b>187,50</b>
Charges exceptionnels sur opérations de gestion	4 867 898	1 112 278	3 755 620	337,65
Charges exceptionnels sur opérations en capital	135	206 704	- 206 569	-99,93
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>4 868 033</b>	<b>1 318 981</b>	<b>3 549 052</b>	<b>269,08</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-537 299</b>	<b>152 573</b>	<b>- 789 872</b>	<b>-517,70</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	107 522	64 277	43 245	67,28
<b>Total des Produits</b>	<b>100 079 802</b>	<b>97 947 242</b>	<b>2 132 560</b>	<b>2,18</b>
<b>Total des charges</b>	<b>100 317 941</b>	<b>96 491 097</b>	<b>3 826 844</b>	<b>3,97</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-238 139</b>	<b>1 456 145</b>	<b>- 1 694 284</b>	<b>-116,35</b>
Dont Crédit-bail mobilier		-409	409	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

**TVA :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION Ile-De-France en vertu de l'article 206 V 1. 2° de l'annexe II au Code général des impôts, a opté pour l'application d'un coefficient de taxation unique pour déterminer la TVA déductible afférente à l'ensemble des biens et services utilisés au titre de ses opérations entrant dans le champ de la TVA.

Afin de déterminer ce coefficient la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION Ile-De-France a donc procédé à une nouvelle classification comptable de ses comptes de produits selon la position fiscale soit :

- Prestations ou ventes soumises à TVA,
- Prestations ou ventes non soumises,
- Prestations ou ventes hors champ.

Le coefficient s'établit en 2023 à 7,94 %.

**Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice****Absence de budget de fonctionnement de la Chambre :**

Il est rappelé que :

- le budget primitif proposé à l'assemblée générale du 27 novembre 2023 a été invalidé lors de son vote,
- un second budget primitif amendé par les élus du bureau, voté en A.G. le 20 décembre 2023 a été rejeté par la préfecture.

Il a été accordé, par la Préfecture, un délai supplémentaire de 2 mois à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France afin de présenter un troisième budget.

Ce troisième budget a été validé par une A.G. du 18 mars 2024 et approuvé par la Préfecture le 29 mars 2024 permettant ainsi à la Chambre d'engager les dépenses nécessaires à son fonctionnement au titre de 2024.

**Provision pour restructuration :**

Le Décret no 2020-946 du 30 juillet 2020 a désigné l'Institut national de la propriété industrielle en tant qu'organisme unique pour accomplir les formalités d'inscription au registre des métiers.

Cette désignation entraîne l'externalisation d'une partie des missions régaliennes, et notamment celle du CFE, qui oblige la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION Ile-De-France à se restructurer.

Cette situation entraînait un risque pour la Chambre de suppression de postes qui avait provisionné au 31 décembre 2022 un montant de 2.913.872 euros selon les indicateurs suivant :

- Ancienneté moyenne,
- Indice moyen,
- Age moyen,
- Nombre d'agent.

Le risque constaté au 31 décembre 2022 n'a pas été apuré sur 2023 du fait :

- D'un retard de mise en place du guichet unique par l'état. Cette action a été acté au 31 juillet 2023,
- D'un retard dans la saisie des dossiers d'immatriculation qui a rendu nécessaire la conservation des agents jusqu'au 31 décembre 2023.

Il a été procédé aux actions suivantes :

- Présentation le 18/03/2024 en CPL (Commission Paritaire Locale) de la suppression de 38 postes pour avis,
- Vote favorable de l'A.G. du 18/03/2024 concernant la suppression des 38 postes.

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

SOFRACO

 Commissariat aux comptes - Audit  
 215 rue Samuel Morse - Le Triade 3  
 34000 MONTPELLIER  
 SIRET 399164030 00027

Frais de recherche &amp; développement = 399 203 €

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	399 203	36 241	362 962	20 %

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 284 685 668 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 902 762	645 716	543 945	6 004 533
Immobilisations corporelles	272 252 024	6 918 007	970 974	278 199 057
Immobilisations financières	331 313	151 765	1 000	482 078
<b>TOTAL</b>	<b>278 486 099</b>	<b>7 715 488</b>	<b>1 515 919</b>	<b>284 685 668</b>

Les augmentations de l'exercice prennent en compte les transferts de compte à compte pour 149 K€.

Le poste Immobilisations en cours au 31 décembre 2023 d'un montant de **1.817.177,27 €** se décompose de la façon suivante :**231300 Constructions en cours : 1.261.487,28 €**

- Travaux extension salle de repos (CFA77) :	256 152,57 €
- Travaux extension parking SGL (CFA77) :	93 465,04 €
- Travaux extension Pôle auto IMA Meaux (CFA77) :	17 760,00 €
- Restructuration CFA de Versailles (CFA78) :	817 737,53 €
- Restructuration CMA de Versailles (CMA78) :	16 368,00 €
- Projet d'amélioration isolation thermique (CMA91) :	5 470,08 €
- Réfection cours IFPM (CMA92) :	7 386,68 €
- Repérage amiante avant travaux (CMA92) :	1 244,21 €
- Solutions conseils amen Porte principale (CMA93) :	9 720,64 €
- Désamiantage des salles au sous-sol (CMA95) :	4 404,00 €
- Maitrise d'œuvre des travaux (CMA95) :	8 323,52 €
- Restructuration CFA 3 (CFA95) :	13 438,37 €
- Etude de faisabilité CFA1 (CFA95) :	10 016,64 €

**213400 IEC bâtiment sur dol d'autrui : 9.960,00 €**

- Projet Mante la Jolie (CFA78) :	9 960,00 €
-----------------------------------	------------

231500 Installation matériel et outillage en cours : **377.635,06 €**

- Climatisation salles de formation (CMA95) :	8 496,00 €
- PPI 223 Travaux de désamiantage (CMA95) :	278 251,17 €
- Réhabilitation IMA Cergy (CFA95) :	15 948,00 €
- Porte coupe-feu VLB (CFA95) :	2 880,00 €
- Rénovation / Réhabilitation IMA Cergy (CFA95) :	31 662,67 €
- Ligne PPI 274 Travaux rénovation (CFA95) :	11 011,20 €
- Ligne PPI 282 Modification Atelier/Appartement (CFA95) :	3 949,63 €
- Travaux réaménagement terrain de sport (CFA95) :	532,80 €
- Travaux création Atelier vente (CFA95) :	1 201,21 €
- Maisons des artisans (CMA93) :	19 062,40 €
- Installation générale (CFA94) :	3 364,81 €
- Cassettes 4 voies (CFA94) :	1 275,17 €

232000 Immobilisations incorporelle en cours : **163.010,86 €**

- ABILITY SITE INTERNET (Siège) :	163 010,86 €
-----------------------------------	--------------

238000 Avances et acomptes sur immobilisations : **5.084,07 €**

- Avance Antar travaux accueil (CMA75) :	5 084,07 €
------------------------------------------	------------

Amortissements et provisions d'actif = 166 803 100 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	3 450 403	272 436	543 944	3 178 895
Immobilisations corporelles	155 085 983	9 359 793	821 571	163 624 205
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>158 536 386</b>	<b>9 632 229</b>	<b>1 365 515</b>	<b>166 803 100</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et de développement	399 203	36 241	362 962	05 ans
Logiciels acquis	2 207 905	2 161 079	46 826	de 01 à 10 ans
Logiciels créés	217 094	217 094	0	de 01 à 03 ans
Autres concessions et droits similaires	2 970 930	718 092	2 252 839	de 01 à 23 ans
Autres immobilisations incorporelles	46 389	46 389	0	de 02 à 05 ans
Terrains	13 421 134	0	13 421 134	Non amortiss.
Agencement - aménagement de terrains	954 470	690 416	264 055	de 05 à 25 ans
Construction bâtiments	166 444 553	87 677 224	78 767 329	de 01 à 56 ans
Inst. génér., agenc., aménagt const.	31 779 875	22 629 952	9 150 022	de 01 à 50 ans
Installations techniques	3 295 706	1 818 814	1 476 892	de 01 à 30 ans
Instal. techniques à caractère pédag.	6 225 994	5 770 452	455 542	de 01 à 15 ans
Agenc., aménagt matériel & outillage	1 495 077	1 240 431	254 646	de 01 à 15 ans
Agenc., aménagt mat. & outillage pédag.	11 838 296	9 573 753	2 264 544	de 01 à 15 ans
Inst. génér., agenc., aménagt divers	21 572 353	19 338 222	2 234 130	de 01 à 15 ans
Matériel de transport	1 529 115	1 007 420	521 695	de 01 à 30 ans
Matériel de bureau	680 544	625 072	55 472	de 02 à 10 ans
Matériel informatique	9 118 228	6 847 159	2 271 069	de 01 à 12 ans
Mobilier	5 684 704	4 628 542	1 056 161	de 01 à 20 ans
Matériels divers	2 304 742	1 776 748	527 995	de 01 à 15 ans
Immo. en cours constructions	1 261 487	0	1 261 487	Non amortiss.
Immo. en cours construct sur sol d'autrui	9 960	0	9 960	Non amortiss.
Immo. en cours instal. techn. mat. outil	377 635	0	377 635	Non amortiss.
Immobilisations incorporelles en cours	163 012	0	163 012	Non amortiss.
Avances & acptes sur cdes immo. corpo.	5 084	0	5 084	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>284 203 590</b>	<b>166 803 100</b>	<b>117 400 490</b>	

**Etat des créances = 22 002 013 €**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	263 312		263 312
Actif circulant & charges d'avance	21 738 701	21 738 701	
<b>TOTAL</b>	<b>22 002 013</b>	<b>21 738 701</b>	<b>263 312</b>

**Provisions pour dépréciation = 173 640 €**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	133 453	116 335	77 672	172 116
Comptes financiers	1 524			1 524
<b>TOTAL</b>	<b>134 977</b>	<b>116 335</b>	<b>77 672</b>	<b>173 640</b>

**Produits à recevoir par postes du bilan = 11 248 653 €**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	674 520
Autres créances	10 387 919
Disponibilités	186 214
<b>TOTAL</b>	<b>11 248 653</b>

**Charges constatées d'avance = 619 302 €**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

SOFRACO

Commissariat aux comptes - Audit  
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3  
34000 MONTPELLIER  
SIRET 333464030 00027

Fonds propres et réserves = 165 834 104 €

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dotation initiale	19 744 350,89			19 744 350,89
Affectation	1 621 952,33			1 621 952,33
Ecart réévaluation libre	465 939,33			465 939,33
Réserves	26 233 710,61			26 233 710,61
Amortissement pour ordre	(6 173 416,88)			(6 173 416,88)
Report à nouveau créditeur	69 349 203,20	1 456 145,37		70 805 348,57
Résultat de l'exercice	1 456 145,37	(238 139,27)	1 456 145,37	(238 139,27)
Subventions d'investissement	136 480 262,14	276 398,98	735 870,52	136 020 790,60
Reprise de subvention	(79 275 329,79)	(4 106 973,35)	(735 870,52)	(82 646 432,62)
<b>Total Général</b>	<b>169 902 817,20</b>	<b>(2 612 568,27)</b>	<b>1 456 145,37</b>	<b>165 834 103,56</b>

Provisions = 11 366 788 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour risques & charges	5 740 454	3 676 185	4 728 501	4 688 138
Provisions IDR	2 319 848	433	251 757	2 068 522
Provisions CET	647 890	170 525	3 318	815 097
Provisions ARE	3 907 217	106 605	321 538	3 692 284
Provisions Prime résultat	544 106	0	544 106	0
Provisions Organismes sociaux	0	102 747	0	102 747
<b>TOTAL</b>	<b>13 159 513</b>	<b>4 056 495</b>	<b>5 849 220</b>	<b>11 366 788</b>

Etat des dettes = 16 649 028 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	694 163	447 161	247 002	
Dettes financières diverses	18 332	18 332		
Fournisseurs	3 914 432	3 914 432		
Dettes fiscales & sociales	6 024 900	6 024 900		
Dettes sur immobilisations	1 458 585	1 458 585		
Autres dettes	179 578	179 578		
Produits constatés d'avance	4 359 037	4 359 037		
<b>TOTAL</b>	<b>16 649 028</b>	<b>16 402 026</b>	<b>247 002</b>	

**Charges à payer par postes du bilan = 5 165 133 €**

Charges à payer		Montant
	Emp. & dettes etabl. de crédit	460
	Emp. & dettes financières div.	
	Fournisseurs	1 471 335
	Dettes fiscales & sociales	3 685 117
	Autres dettes	8 221
	<b>TOTAL</b>	<b>5 165 133</b>

**Produits constatés d'avance = 4 359 037 €**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Commissariat aux comptes - Audit  
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3  
34000 MONTPELLIER  
SIRET 333464030 00027

*Autres informations relatives au compte de résultat***Charges et produits exceptionnelles :**

Le poste des charges exceptionnelles s'élève à **4.868.032,65 €** et se décompose de la façon suivante :

- Pénalités sur marchés : **3,37 €**
- Pénalités et amendes : **20.567,14 €**
- Autres charges exceptionnelles : **50.730,13 €** :
  - o Frais incompressible de restauration – NEWREST (CMA94 & CFA94) : 40 704,64 €
  - o Indemnité de résiliation FOLIATEAM (CMA77) : 5 633,82 €
  - o Solde 1<sup>er</sup> équipement 2019/2020/2021 (CFA78) : 3 587,81 €
  - o Divers pour 803,86 €
- Charges exceptionnelles annulation recettes antérieures : **4.737.081,45 €** :

Il s'agit de la perte des contrats OPCO antérieur au 01/07/2022

- o CFA de SGL (CFA77) : 52 282,67 €
- o CFA de MEAUX (CFA77) : 132 235,33 €
- o CFA de VERSAILLES (CFA78) : 296 472,00 €
- o CFA de BOBIGNY (CFA93) : 2 295 412,93 €
- o CFA de SAINT-MAUR-DES-FOSSES (CFA94) : 280 475,65 €
- o CFA d'EAUBONNES (CFA95) : 322 916,65 €
- o CFA de ROISSY (CFA95) : 1 119 041,74 €
- o CFA de CERGY (CFA95) : 238 244,48 €
- Charges sur exercices antérieurs : **59.515,45 €** dont principalement :
  - o URSSAF refus remise majoration + DSN 2022 : 58 752,06 €
- Valeur net comptable des éléments d'actif cédés : **135,11 €**



**Quote-part de subvention virée au compte de résultat :**

Afin d'obtenir une lisibilité explicite du résultat d'exploitation CMA France a décidé que la quote-part de subvention virée au compte de résultat antérieurement comptabilisé en résultat exceptionnel via le compte 777... serait désormais comptabilisé par un compte de reprise de provision.

CMA France a révisée sont référentiel comptable des CMA en ajoutant les comptes suivants :

- 782 - Reprises sur financements rattachés à des actifs déterminés (subventions d'investissement) - Produits d'exploitation
- 7821 - Reprises sur financements de l'Etat rattachés à des actifs déterminés
- 7822 - Reprises sur financements de tiers autres que l'Etat rattachés à des actifs déterminés

Le PCG ne reconnaissant pas ces nouveaux comptes, les quotes-parts de subvention virées au résultat pour **4.106.973,35 €** ont été comptabilisées en compte 78112000 Reprise sur amortissement immobilisations.

## AUTRES INFORMATIONS

*Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	53 270
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>53 270</b>

*Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	687	
Agents de maîtrise & techniciens	295	
Employés	51	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	8	
<b>TOTAL</b>	<b>1 041</b>	<b>0</b>

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Chambre de Métiers et de l'artisanat de région Ile de France a engagé :

- La restructuration du site du CFA de Versailles
- La refonte du site internet de la CMA IDF
- Travaux de réfection du gymnase du CFA de Seine-Saint-Denis
- Les travaux de réfection du bâtiment Gruber à Melun
- Les travaux d'aménagement du pigeonnier en bureau au CFA de Saint Germain Laval

Concernant le projet de restructuration du site du CFA de Versailles :

Le coût d'investissement du projet s'élève à 22.974 K€ dont 835 K€ déjà investis à la clôture de l'exercice.

Ce projet est financé par :

- des fonds publics : 4.630 K€,
- les fonds propres de la Chambre soit 18.344 K€.

**L'engagement restant à réaliser de la Chambre s'élève au 31 décembre 2023 à 17.509 K€**

Concernant le projet IMA du Pays de Meaux :

Le coût d'investissement du projet s'élevait à 37.668 K€, clause de révision incluse, dont 37.729 K€ déjà investis à la clôture de l'exercice.

Ce projet est financé par :

- des fonds publics : 29.495 K€,
- des fonds privés pour 1.000 K€,
- les fonds propres de la Chambre soit 7.234 K€.

**L'engagement restant à réaliser de la Chambre s'élève au 31 décembre 2023 à 126 K€.**

Concernant le projet de refonte du site internet de la CMA IDF

Le coût d'investissement du projet s'élève à 388 K€ dont 163 K€ déjà investis à la clôture de l'exercice 2022.

Ce projet est financé par :

- les fonds propres de la Chambre soit 388 K€.

L'engagement restant à réaliser de la Chambre s'élève au 31 décembre 2023 à 225 K€

Concernant le projet de réfection du parvis de CERGY :

Le coût d'investissement du projet s'élève à 213 K€.

Ce projet est financé par :

- les fonds propres de la Chambre soit 213 K€.

L'engagement de la Chambre s'élève au 31 décembre 2023 à 213 K€.

Concernant le projet de souscription à la société anonyme d'économie mixte locale dénommée FONCIERE CENTRES-VILLES VIVANTS :

Le coût d'investissement du projet s'élève à 300 K€ dont 150 K€ déjà investis à la clôture de l'exercice.

Ce projet est financé par :

- Les fonds propres de la Chambre soit 300 K€.

L'engagement de la Chambre s'élève au 31 décembre 2023 à 150 K€.

Le total des engagements de la Chambre concernant les projets s'élève à 18 223 K€

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

34000 MONTPELLIER  
SIRET 333464030 00027

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 11 248 653 €**

Produits à recevoir sur cllts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir( 4180000000 )	674 520
<b>TOTAL</b>	<b>674 520</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs-rr à obtenir ( 4098000000 )	2 389
Produits à recevoir( 4687000000 )	10 385 530
<b>TOTAL</b>	<b>10 387 919</b>

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir( 5187000000 )	186 214
<b>TOTAL</b>	<b>186 214</b>

**Charges constatées d'avance = 619 302 €**

Charges constatées d'avance	Montant
Cca hors réseau des cma( 4861000000 )	592 806
Cca réseau des cma( 4862000000 )	25 496
<b>TOTAL</b>	<b>619 302</b>

**Charges à payer = 5 165 133 €**

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus (emprunts)( 1668000000 )	460
<b>TOTAL</b>	<b>460</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - Imp( 4081000000 )	1 470 764
Fournisseurs immos - factures non parvenues( 4054000000 )	571
<b>TOTAL</b>	<b>1 471 335</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés payés( 4282000000 )	2 292 452
Autres charges à payer( 4286000000 )	2 463
Charges sociales sur congés à payer( 4382000000 )	1 308 705
Organisme social - produits à recevoir( 4387000000 )	79 812
Autres charges à payer (etat)( 4488000000 )	3 675
<b>TOTAL</b>	<b>3 685 117</b>

Autres dettes	Montant
Charges à payer( 4686000000 )	5 277
Cllt rabais à accorder et autres avoirs à établir( 4198000000 )	2 944
<b>TOTAL</b>	<b>8 221</b>

**Produits constatés d'avance = 4 359 037 €**

Produits constatés d'avance	Montant
Pca hors réseau des cma( 4871000000 )	4 304 237
Subventions constatées d'avance( 4873000000 )	54 800
<b>TOTAL</b>	<b>4 359 037</b>

**Annexe sur les indemnités du personnel de l'exercice 2023**

Types d'indemnités	Montant
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	2 735 066,71
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut du personnel (Primes de sujétion)	0,00
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut du personnel (Primes d'objectif ou de résultat)	0,00
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels	0,00
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique)	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 735 066,71</b>

## Annexes sur les frais de déplacements, de missions et réceptions et de représentation

Montant en €	Compte 6254 Déplacements	Compte 62564 Missions (repas +hébergement)	Compte 6257 Réception	Compte 6258 Frais de représentation
Président	5 600,54		2 786,10	480,00
Bureau hors Président	29 721,68	302,00	3 565,17	10 083,85
Membres élus hors bureau	27 368,92	603,29	5 480,34	

## Annexes sur les indemnités de fonctions et vacation (compte 653)

Montant en €	Indemnités de fonctions	Vacations
Président	81 875,00	
Trésorier	52 400,00	
Bureau hors Président et hors trésorier		26 004,07
<i>Dont président de section si CMAR</i>	174 099,00	
Membres élus hors bureau		86 645,71
<b>TOTAL</b>	<b>308 374,00</b>	<b>112 649,78</b>